

1852

LE BON PASTEUR.

Le Bon Pasteur de Québec offre un refuge au repentir, et un asyle à l'innocence en danger. Il a été ouvert le 12 janvier, 1850, sous les auspices de la Religion. Il n'a point d'autres ressources que celles de la bonté Providence et de la charité chrétienne. Jusqu'ici elles ne lui ont pas fait défaut. Le Dieu bon et miséricordieux a inspiré à des femmes généreuses la noble pensée de se dévouer au salut et à la réforme des femmes de leur sexe les plus désespérées ; cette pensée a été comprise par tous ceux qui connaissent le prix des âmes rachetées par le sang de N. S. J.-C. ; et quoique la charité semblât avoir épuisé les fonds de d'autres œuvres également bonnes, elle trouva cependant encore une obole pour le Bon Pasteur. Aucun a voulu lui offrir la sienne. Le clergé, les communautés religieuses, la société de St. Vincent de Paul, des chrétiens généreux, de pieuses dames, se sont fait un devoir et un plaisir de lui venir en aide. Un concours admirable, qui fait que l'œuvre du Bon Pasteur devient en quelque sorte l'œuvre de tous, nous assure-t-il pas de son avenir, ne semble-t-il pas nous dire : Le doigt de Dieu est ici !

Grâce à ces secours, le Bon Pasteur possède maintenant au faubourg St. Louis, rue De Lachevrotière, une modeste maison dans laquelle 20 pénitentes vivent sous la direction de neuf maîtresses. Leurs journées sont remplies par le travail des mains sanctifié par la prière. Elles prient pour leurs bienfaiteurs. Les pénitentes ne sortent jamais de l'enceinte qui les protège, elles s'acquittent de leurs devoirs religieux dans une cellule intérieure. Leurs proches parents seuls peuvent leur parler avec la permission de la supérieure et en présence d'une maîtresse. Cette vie captivante doit être naturellement pénible pour des personnes habituées à des habitudes bien différentes ; cependant plusieurs, parmi lesquelles se trouve encore celle qui est entrée la première, la soutiennent avec courage et même avec joie. Elles savent qu'elle est pour elles le chemin du ciel.

Ces 20 pénitentes ne sont pas les seuls à qui l'établissement ait été utile ; d'autres y ont passé un plus ou moins long, après lequel 12 ont été placées en service, 7 ont été renvoyées à leurs parents, une a été réunie à son mari, après 15 ans de séparation. Quelques-unes, il est vrai, sont retombées ; mais celles-là même nous osons croire que le séjour du Bon Pasteur ne leur a pas été complètement inutile. Au moins, les consolantes dispositions dans lesquelles sont mortes 2 de ces infortunées, semblent devoir nous confirmer dans cette idée.

Pour montrer de plus en plus le besoin et l'utilité de cet établissement, nous pouvons ajouter que parmi celles qui y ont été admises, 7 y ont fait la 1^{ère} communion, 7 y ont reçu le sacrement de confirmation et 2 y ont été baptisées.

Ces heureux résultats d'une œuvre encore dans sa première enfance, nous annoncent le bien qu'elle fera en grandissant, et sont un encouragement pour tous ceux qui lui portent intérêt. Déjà la maison est petite et l'on s'est vu dans la dure nécessité d'en refuser l'entrée à des malheureuses qui espéraient y trouver un refuge. Il faut donc bâtir. C'est dans ce but que Sa Grâce l'Archêvêque a fait un appel aux fidèles par ses campagnes, c'est aussi dans ce but qu'a été organisé le Bazar qui doit s'ouvrir le vingt-cinq du présent, et que tous les cœurs chrétiens et généreux ne manqueront pas de patron.

Québec, ce 3 mai, 1852.